

Plan d'accès

Tramway ligne 1, arrêt "Chantiers Navals" (10 min. depuis la Gare SNCF)
ou ligne 58, arrêt "prairie au Duc".
www.tan.fr



Pour participer



Adhérent du Comité 21: **gratuit**
Non-adhérent: **500 € HT** la journée
Nota : Les déjeuners ne sont pas pris en charge.

Pour participer à ces journées de débats et d'échanges,
merci de **confirmer votre participation** par mail :

chagnaud@comite21.org
02 28 20 60 81

Formation Continue de l'Université de Nantes
Immeuble "Ateliers et Chantiers de Nantes"
2 bis boulevard Léon Bureau
Quartier Ile de Nantes
44262 – NANTES
Tél. : 02 51 25 07 25



Développement durable : les territoires inventent l'avenir

Formation du Comité 21

Invitation et programme

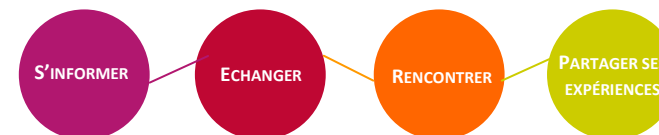


Développement durable

Les territoires inventent l'avenir

Les 6 et 7 octobre 2011, le Comité 21 vous convie à deux journées d'échanges sur l'actualité du développement durable, les enjeux planétaires et les initiatives concrètes, innovantes et exemplaires à mettre en œuvre.

Cette formation est animée par Antoine Charlot,
délégué régional du Comité 21



Formation Comité 21

Les 6 et 7 octobre 2011

Ateliers et chantiers de Nantes



8H45 > 9H15 *Accueil*

9H15 > 9H30 *Introduction de la journée*

9H30 > 10H45 **Les territoires au cœur des défis d'aujourd'hui et de demain**

Crise économique, crise sociale, crise climatique et écologique, crise éthique et morale... Paradoxalement, alors que le sentiment de la nécessité d'agir est aujourd'hui largement partagé et que les tentatives pour y remédier se multiplient, une vision transversale et stratégique de l'avenir fait souvent défaut. Parce que les enjeux sont étroitement imbriqués, croiser les regards d'acteurs permet de construire une vision prospective au-delà de la simple juxtaposition des savoirs.

• **Jacques Brégeon**
Ecole des métiers de l'environnement, CHEDD Bretagne

> *Comment le changement climatique, ou encore la crise de la biodiversité, vont-ils impacter l'économie du territoire ? Quelles interactions entre climat, énergie et société ? Comment concevoir l'articulation des politiques d'aménagement du territoire, de transport ou encore de logement pour répondre aux défis économiques, sociaux et écologiques ?*

10H45 > 11H00 *Pause*

11H00 > 12H15 **Comment élaborer un projet partagé avec les acteurs du territoire ?**

Fondée sur l'initiative locale, la gouvernance participative repose sur l'intégration équilibrée et transparente des acteurs du territoire (les citoyens et usagers, les partenaires externes - entreprises, associations etc.) dans le processus décisionnel. Leur implication permet de recueillir leurs besoins, de bénéficier de leur expertise et de faire émerger par une dynamique collective une culture de développement durable sur le territoire. Susciter l'intérêt et la participation de ces acteurs suppose d'inventer de nouvelles formes de participation, d'imaginer de nouveaux lieux d'échange ou encore d'expérimenter des dispositifs et outils innovants : panels et jurys citoyens, conférences de consensus, sondage d'opinion délibératifs etc.

• **Gabriel Vitré**
Conseil de développement de Nantes Métropole.

• **Emmanuel Dion**
Ville de La-Chapelle-sur-Erdre.

> *Quelles sont les règles d'une concertation pérenne et constructive ? Comment dégager une vision partagée à partir d'intérêts souvent divergents ? Comment passer de l'expertise partagée à la décision concertée ?*

12H15 > 14H15 *Pause déjeuner*

14H15 > 15H15 **Comment définir des objectifs et des indicateurs ?**

Le mode de gouvernance doit s'ancrer dans une logique d'amélioration continue pour répondre aux attentes et besoins des acteurs mobilisés. Cela implique de définir en amont des objectifs stratégiques et opérationnels assortis d'indicateurs (quantitatifs et qualitatifs) permettant d'évaluer l'action. Cette démarche présente plusieurs atouts : s'assurer de la mise en œuvre et de la concrétisation des actions annoncées, mesurer leur efficacité et procéder si nécessaire à des ajustements de l'action publique.

• **Isabelle Lechevallier**
Rennes Métropole.

• **Bernard Lemoult**
Ecole des Mines de Nantes.

> *Comment procéder au choix des indicateurs et quels acteurs impliquer ? Comment assurer le suivi et l'évaluation d'une stratégie sur le long terme ? Quelles réponses apporter lorsqu'un objectif n'est pas atteint ?*

15H15 > 15H45 *Pause*

15H45 > 16H45 **Comment assurer la cohérence territoriale ?**

La réussite d'un projet de territoire est intimement liée à la cohérence des politiques menées aux différentes échelles. La définition d'objectifs stratégiques communs, la coordination des outils de planification et la coopération des acteurs sont autant d'éléments susceptibles d'assurer cette articulation des échelles spatiales qui est d'autant plus importante qu'elle fait écho à la répartition des compétences.

• **Julie Chabaud**
Conseil général de Gironde.

• **Monique Pétard**
Conseil général de l'Hérault.

> *Comment articuler les stratégies des collectivités à différentes échelles pour aboutir à une gouvernance locale plus cohérente ? Comment faire converger les stratégies des acteurs vers des objectifs communs ?*

16H45 > 17H00 *Conclusion de la journée*

8H45 > 9H15 *Accueil*

9H15 > 9H30 *Introduction de la journée*

9H30 > 10H30 **Faire face à la crise économique**

Les collectivités territoriales se trouvent en première ligne face aux conséquences de la crise économique sur les territoires : disparition d'entreprises, hausse du chômage, précarisation de la population... Si la crise peut être perçue comme une contrainte tant pour les acteurs économiques que pour les collectivités, elle peut également être l'occasion de penser la transition économique du territoire vers un développement durable. En tant qu'acteurs de proximité, les collectivités ont un rôle majeur à jouer pour organiser sur leurs territoires respectifs une structure économique durable, c'est-à-dire pérenne, respectueuse de l'humain et de l'environnement et adaptée aux enjeux locaux.

• **Conseil régional des Pays de la Loire**
• **Yves Becquet**
Cluster Néopolis.

> *Comment innover pour créer des dynamiques économiques territoriales ? Quels outils mobiliser pour accompagner les forces économiques dans la transition vers un développement économique durable ? Comment structurer une filière pour valoriser les ressources locales ?*

10H30 > 11H00 *Pause*

11H00 > 12H00 **Connaître, préserver et restaurer la biodiversité**

La crise contemporaine de la biodiversité renvoie à des enjeux écologiques majeurs, mais également à des enjeux alimentaires, économiques, sanitaires et éthiques. Dès lors, cette thématique a été identifiée comme prioritaire lors du Grenelle de l'environnement. Ce processus a débouché sur une mesure phare, l'instauration d'une Trame verte et bleue (TVB) sur l'ensemble du territoire d'ici à 2012. Parallèlement, la préservation des milieux, et notamment de la ressource en eau, apparaît un enjeu majeur pour la préservation de la biodiversité.

• **Jérôme Guével**
DREAL des Pays-de-la-Loire.

• **Pierre Péaud**
Communauté de communes du Pays des Herbiers et du canton de Saint-Fulgent.

> *Comment transcrire la TVB dans les documents d'aménagement et d'urbanisme (PLU, SCOT et cartes communales) ? Comment assurer une continuité territoriale de la TVB au-delà des frontières administratives ? Comment reconquérir la qualité de la ressource en eau par une gestion concertée ?*

12H00 > 14H00 *Pause déjeuner*

14H00 > 15H00 **S'adapter au changement climatique**

Les politiques climatiques se composent d'un premier volet portant sur l'atténuation des changements climatiques (par une réduction des émissions de gaz à effet de serre) et d'un second volet relatif à l'adaptation aux effets du changement climatique. Elles incorporent aujourd'hui des initiatives relatives à l'adaptation, en vue d'anticiper une évolution des températures, de la pluviométrie ou encore de la fréquence et de l'intensité de certains phénomènes météorologiques. Cette vulnérabilité est très fortement liée aux caractéristiques locales, socio-économiques, institutionnelles et culturelles du territoire, d'où l'intérêt d'une démarche transversale.

• **Michel Galliot**
Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique (ONERC - MEDDTL).

• **Joël Garreau**
Nantes Métropole.

> *Comment intégrer les prévisions scientifiques sur les évolutions climatiques dans une stratégie climatique locale ? Comment légitimer l'action publique locale dans ce domaine ? Comment diagnostiquer sa vulnérabilité ? Comment prévoir l'adaptation aux changements climatiques dans le cadre d'un Plan climat ?*

15H00 > 15H15 *Pause*

15H15 > 16H15 **Préserver ou restaurer un environnement sain**

Du fait de sa dégradation, l'environnement est désormais un enjeu majeur de santé publique, notamment lié aux nouveaux risques : pollution chimique, nuisances sonores, qualité de l'air intérieur et extérieur, qualité de l'alimentation etc. Si les pouvoirs publics nationaux se sont saisis de la thématique, notamment au travers du Plan national de santé environnement (PNSE 2) et des lois Grenelle, les collectivités territoriales éprouvent des difficultés à s'approprier cet enjeu. Elles sont ainsi très peu nombreuses à placer la thématique de la santé environnementale au cœur de leur stratégie de développement durable.

• **Gwénaëlle Hivert / Nathalie Bourgeois**
Agence régionale de santé (ARS) Pays-de-la-Loire / DREAL Pays de la Loire.

• **Virginie Duprat**
Ville de Mérignac.

> *Comment les collectivités locales peuvent-elles s'emparer de cette thématique ? Quels acteurs peuvent-elles mobiliser pour mener des actions efficaces ? Comment lutter contre les inégalités environnementales ? Comment insérer la thématique de la santé environnementale dans l'Agenda 21 ?*

16H15 > 16H30 *Conclusion*